**Autorisation de diffusion**

Nom, Prénom : ...........................................................................

Autorise ASSOCIATION DES AMIS DE NOUVELLES D'EUROPE, association loi 1901, situé au 48 Rue Benoît Malon, 94250 Gentilly, numéro de SIRET 539 024 471 00028, à reproduire et à communiquer au public par le biais de ses supports de communication tout ou partie des photographies ou films sur lesquels je peux figurer, à l’occasion de :

Titre de l’événement : CONCOURS Pont vers le chinois 2025, organisé par ASSOCIATION DES AMIS DE NOUVELLES D'EUROPE sous la direction du Comité d’organisation composé par Service de l’Éducation de l’Ambassade de Chine en France, et Nouvelles d’Europe.

Les images et discours pris ne pourront en aucun cas être dénaturés, ni détournés de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie ou à la réputation de la personne.

Les photographies et films pourront être exploités et utilisés directement par le Comité d’organisation dans le cadre de la promotion de l’évènement « Pont vers le chinois », dans le monde entier, sur une durée limitée de 5 ans, intégralement ou par extraits, sur les sites internet et réseaux sociaux des trois membres du comité.

Vous pourrez à tout moment faire valoir votre droit d'accès et votre droit de rectification et de suppression des données qui vous concernent sur simple demande.

Je, soussigné(e) ........................................................................, reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l’exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l’utilisation de mon image ou de mon nom.

Les termes de cette autorisation entrent en vigueur à la date indiquée ci-dessous et durent indéfiniment.

Fait à : .................................................................. Le: / /
Signature :
(précédée de la mention « *lu et approuvé* »)